

Vivre à Méry

sur-Seine



Bulletin municipal
d'informations
Janvier 2016

www.mery-sur-seine.fr



*Bonne
et heureuse Année
2016*



Chères Méryciennes, chers Méryciens,

Permettez-moi dans un premier temps de vous présenter, au nom du Conseil municipal, et en mon nom personnel, nos souhaits les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels mais aussi associatifs.

L'année 2015 a été difficile aussi pour notre commune. La vie étant ainsi faite, le nouveau conseil municipal élu le 6 décembre dernier a à cœur de concrétiser les projets pour lesquels nous avons été élus et de préparer l'avenir de notre commune. Encore une fois, nous tenons à remercier vivement nos électeurs, qui nous ont soutenus dans un contexte très difficile.

Nous en sommes conscients, la mission qui nous a été confiée et pour laquelle nous sommes volontaires, est une grande responsabilité. Nous l'assurons avec détermination et rigueur en privilégiant disponibilité, écoute et dialogue. La complémentarité de notre équipe municipale permettra d'aller de l'avant.

Que cette année 2016 soit le signe de changements et d'unité pour la commune.

Aussi, nous avons donc choisi, de continuer les travaux engagés sur 2015, et de préparer l'avenir comme nous nous y sommes engagés. Sur le plan budgétaire nous sommes conscients des contraintes et une gestion rigoureuse de nos dépenses s'impose toujours. Avec des dotations de l'État en diminution, les années à venir seront difficiles. Dans ce domaine aussi, nous nous devons d'être exemplaires. Il nous faudra compter sur les aides auxquelles nous pouvons prétendre afin que chacun d'entre vous n'en soit pas pénalisé.

Pour ce qui concerne 2016 :

- Nous allons nous préoccuper du camping et procéder sans délai à l'ouverture du dossier pour la réalisation du nouveau stade municipal.

- La vie économique locale sera mise en avant, avec la mise en place de la signalétique permettant à nos entreprises, commerçants et artisans, une meilleure visibilité.

- Sur le plan de la sécurité, nous mettrons en place le plan de prévention des risques majeurs pour lequel notre commune accuse un retard et travaillerons sur un programme de type voisins vigilants.

- Côté associations, nous allons tout comme avec les acteurs économiques locaux, renforcer la communication et solliciter leur avis pour les projets qui les intéresseront. Un projet de forum des associations est à l'étude pour leur permettre d'accroître leurs actions et d'avoir plus de visibilité.

- Du côté de l'Enfance, le Conseil municipal Jeunes, déjà écrit verra le jour très prochainement. Les actions déjà entreprises pour les NAP et la Garderie seront renforcées.

- Pour ce qui concerne la protection des zones humides et des ressources en eaux, le projet déjà bien élaboré, verra le jour.

- Nous n'oublions pas nos aînés, et parmi les actions à entreprendre, je peux d'ores et déjà vous informer que nous préparons le traditionnel repas des Anciens qui se tiendra le samedi 5 mars prochain.

Nous avons foi en l'avenir de notre belle commune, et nous sommes déterminés !

Belle année 2016,

Stéphanie Besnard



Stéphanie BESNARD
Maire

Votre nouveau Conseil municipal



Carmen Labille
1^{er} adjoint



J.-Claude Thomas
2nd adjoint



Françoise Corpel-Coutant
3^e adjoint



Frédéric Lambert
4^e adjoint



Nicolas Point
Conseiller municipal délégué



Céline Montagne
Conseillère municipale



Frédéric Roche
Conseiller municipal



Jeanne Puljer
Conseillère municipale



Philippe Rodrigues
Conseiller municipal



Elise Vidart
Conseillère municipale



Guillaume Roy
Conseiller municipal



Sonia Passemard
Conseillère municipale



Cécile Dauvet
Conseillère municipale



Monique Rempenau
Conseillère municipale



Nos infrastructures

CONSTRUCTION DU CHÂTEAU D'EAU

Des élus ont rencontré le 18 décembre 2015, le représentant du SDDEA, maître d'œuvre, afin de prendre connaissance de l'avancement du chantier.

Les travaux se déroulent en plusieurs phases

1 - CONSTRUCTION DU CHATEAU D'EAU

La construction de la tour ainsi que le réservoir de 600 m³ (2 cuves de 300 m³) sont terminés, reste à effectuer le test d'étanchéité de la cuve.

Le blason de la commune doit être appliqué et visible de la route de Droupt .

2 - CANALISATIONS

La mise en place des canalisations pour l'amenée d'eau au réservoir est presque terminée.

Le maître d'œuvre nous a indiqué que les parties les plus délicates du forage, à savoir le passage sous le lit de la Seine et du canal se sont effectuées sans difficulté majeure.

3 - LA STATION DE POMPAGE

L'intégralité de cette construction reste à effectuer, néanmoins diverses études sont en cours.

L'endroit du puits définit après plusieurs forages est celui du lieudit "l'entrée des Monts". Cet ouvrage sera édifié sur une parcelle appartenant à la commune située dans le lit majeur de la Seine, sur le périmètre inondable.

Il conviendra de surélever le bâtiment et le chemin pour permettre l'accès en cas d'inondation.

La commune a l'obligation de définir une zone de protection, elle devra acquérir des terrains avoisinants soit dans leur intégralité ou partiellement.

Début des travaux prévus mai 2016

4 - LE RACCORDEMENT DU CHATEAU D'EAU DE SAINT-LOUPH

Le raccordement se fera à partir de la canalisation existante à l'extrémité de Méry-sur-Seine.

5 - MISE EN EAU DU RESEAU.

C'est vers la fin d'année 2016 que nous pouvons espérer l'apport d'eau de bonne qualité à tous les usagers.

Coût de la réalisation de l'ensemble de ces travaux 1.533.087 euros

FINANCEMENT :

- Subventions obtenus : 719.831 euros
- Dotation de l'Etat : 200.000 euros
- Emprunt de la commune : 450.000 euros
- Autofinancement : 163.256 euros

Françoise Corpel-Coutant



LA STATION D'ÉPURATION

La commune de Méry-sur-Seine a opté pour la valorisation agricole des boues de sa station d'épuration.

C'est la Chambre d'agriculture de l'Aube au travers de la "mission de valorisation agricole des déchets", qui nous a accompagné pour la mise en place des épandages et la mise à jour de l'étude préalable à l'épandage.

La station d'épuration comprend :

- Prétraitements (tamis)
- Bassin d'aération
- Dégazeur et déphosphatation
- Clarificateur et gestion des écumes
- Silo épaisseur pour les boues, puis envoi sur lits plantés de roseaux



Nous avons 3 lits de séchage (lits macrophytes).

Ce procédé consiste à répartir les boues à déshydrater sur une surface drainante (composée de plusieurs couches de gravier et de sable de granulométries variables), à travers laquelle s'écoule l'eau avec une variante qui consiste à mettre les lits de séchage sous couvert végétal (roseaux), ce qui permet de s'affranchir des conditions climatiques.

En sortie des lits de séchage, les boues sont solides, d'une siccité d'environ 35 à 40 %. Ce procédé de séchage présente l'intérêt d'être en plus une solution de stockage des boues.

Nous sommes au terme du stockage des boues de la station d'épuration (10 ans), nous devons cette année curer un lit tout en gardant environ 20 cm de boue pour conserver les racines des roseaux, le premier lit sera curé en 2016, le deuxième en 2017 et le dernier en 2018.

Cette pratique est strictement encadrée du point de vue sanitaire et environnemental pour s'assurer à la fois de l'aptitude des sols à remplir cette fonction de recyclage et également de l'innocuité des épandages vis-à-vis des sols de la chaîne alimentaire et des eaux.

C'est la Chambre d'agriculture qui gracieusement a fait l'interface entre la commune et les agriculteurs.

En novembre, trois agriculteurs locaux ont été retenus pour épandre et une convention doit être rédigée pour formaliser l'accord entre les agriculteurs méryciens et la mairie pour mettre en place ce nouveau plan d'épandage sur des parcelles leur appartenant, le premier lit devrait être curé en Mai 2016.

Carmen Labille

Vie économique

Un partenariat entre deux agriculteurs au cœur de notre village

En 2013, un projet de Méthanisation à la ferme est porté par deux agriculteurs Laurent Joly et Etienne Cousin.

En 2012, Laurent Joly, agriculteur éleveur à Méry-sur-Seine, passionné par son métier, en forte permutation, décide de créer une unité de méthanisation.

Ce qui motive notre agriculteur, à cette époque, c'est l'arrêt d'une partie de son exploitation, la partie bovine, qui avait pour conséquence de ne plus avoir de matière (le fumier) pour réactiver la biologie de ses terres.

Il fallait donc trouver l'équivalent avec une base naturelle et la méthanisation répondait précisément à toutes les attentes de cet agriculteur innovant., mais c'était aussi se projeter dans l'avenir en apportant un revenu complémentaire et diversifier ses activités en produisant une source d'énergie naturelle, tout en valorisant les matières organiques.

De plus la méthanisation s'inscrit dans les grands objectifs du "Grenelle de l'environnement" du 3 x 20% :

- 20% de consommation d'énergie
- 20 % de gaz à effet de serre
- + 20 % de production d'énergies nouvelles.

Depuis le 19 mars 2015 le site situé à la sortie de Méry, route d'Arcis est opérationnel, il traite 12 000 tonnes de matières par an, cette production permet d'injecter dans le réseau GRDF un combustible vert, le gaz bio méthane et d'approvisionner 1 200 foyers raccordés au réseau de cinq communes environnantes, Méry, Mesgrigny, Châtres, Maizières et Romilly.

La matière (maïs, pomme de terre, oignon, betterave) est stocké dans trois zones, en fonction de leur catégorie. Chaque jour la matière est chargée dans l'alligator qui alimente au quotidien le méthaniseur (bac broyeur) qui mélange la matière solide et liquide, le "mixe boxe pompe" dirige la matière broyée dans les digesteurs chauffés à 39° qui est répartie dans deux cuves (1^{re} cuve 6 m de haut et 28 m de diamètre, la 2^e cuve 6m de haut et 38 m de diamètre), la matière est brassée entre 80 jours et 120 jours puis la fermentation s'opère.

Le gaz obtenu est évacué par des tuyaux dans l'unité de purification et se dirige ensuite sur le poste d'injection pour alimenter le réseau.

Après la méthanisation, la fraction résiduelle appelée "digestat" s'échoue dans une cuve de stockage, les épandages s'opèrent dans les champs agricoles de la ferme tous les 9 mois. Le "disgestat" est un engrais naturel efficace et sans odeur.



Les objectifs pour ces deux agriculteurs sont largement atteints :

- Créer de la valeur ajoutée pour pérenniser leurs exploitations
 - S'inscrire dans une logique environnementale vertueuse
 - S'inscrire dans une production d'énergie renouvelable locale.
- Cette installation a permis de créer un emploi sur le site.



Carmen Labille

2 nouveaux commerces dans la commune

Le Berfin's

Bienvenue à M. Kunduru Sefkan et à Ali qui ont ouvert place Croala

**Kebab - Grillades
Pizzas - Paninis**

Sur place et à emporter

Ouvert tous les jours sauf le lundi de 11 h à 15 h et de 18 h à 23 h

09.73.56.13.19



Il était une Fleur

Artisan fleuriste

Bienvenue à Mme Angélique Poinot qui a ouvert 33, rue du Professeur Pinard

Angel à votre service

Ouvert tous les jours sauf le dimanche après-midi et le lundi

Ouvert les jours fériés

09.81.42.93.43





Le père Noël s'est installé à Méry-sur-Seine

La Salle Socio-culturelle a revêtu ses appareils de Noël et pour être au plus près des enfants, le père Noël a construit sa maison sur la petite place en face de la cantine.

Dans la nuit du 24 au 25 décembre, il était épuisé, il a dû livrer une multitude de cadeaux aux enfants sages à une vitesse supersonique.

A sa grande déception, ils ont tous été sages.....

Le père Noël remercie la Société FESTILIGHT à VILLECHETIF qui a illuminé gracieusement sa maison et sa forêt.



LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES FONT LEUR SHOW

Pour la première fois les enfants qui sont inscrits aux nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P.) ont participé à un spectacle à la salle des fêtes le 18 décembre dernier afin de présenter le travail réalisé au sein des différents ateliers des deux périodes qui viennent de s'écouler.

Le théâtre avec sa présentatrice en chef Andréa, la danse de Noël, les percussions africaines, la musique avec une belle prestation à la flûte des enfants, le chant, l'expression corporelle, la Zumba ont été représentés sur scène pour la plus grande joie des enfants et la fierté de leurs parents...

D'autres activités étaient présentes au travers d'une exposition d'objets et créations réalisés dans les différents ateliers artistiques des N.A.P. (dessin, mangas, ateliers créatifs, ateliers des enfants de l'école maternelle) et par des panneaux de photos prises au sein de tous les ateliers qui ne pouvaient être représentés ce soir-là.

La soirée s'est terminée sur une note festive et conviviale autour d'un buffet participatif qui a permis à chacun de se connaître un peu mieux et d'entamer les vacances de Noël dans la bonne humeur.

Les enfants des écoles



DE BELLES FÊTES DE NOËL POUR LES ENFANTS A MÉRY-SUR-SEINE

On pourra dire que le Père-Noël n'a pas chômé cette année à Méry-sur-Seine.

Il a commencé son périple le 10 décembre dernier au cours du spectacle "Zygomagique" où près de 200 enfants de l'école élémentaire et de l'I.T.E.P. se sont laissés porter par le rythme et la bonne humeur de Clément le magicien.

Puis il est passé apporter quelques cadeaux pour les enfants de la garderie, une belle cuisine et un nouveau garage qui les ont ravis. Il est venu rendre visite aux enfants de la cantine avec un panier rempli de bonbons....et il a terminé sa tournée le vendredi 18 décembre avec les enfants de l'école maternelle, émerveillés et parfois même impressionnés devant ce grand bonhomme à la barbe blanche qui leur avait amené à chacun un joli livre.

Les enfants de l'école maternelle ont aussi assisté à un spectacle "Tchico" présenté par la compagnie "Les 3 chardons".

INFORMATION N.A.P.

Nous vous informons que les N.A.P. se termineront le vendredi 1er juillet 2016. Une garderie sera organisée pour les lundi 4 et mardi 5 juillet 2016 de 16h à 18h30. Merci de votre compréhension.

RECHERCHE BÉNÉVOLES

Vous avez une passion, un savoir-faire, du temps libre et vous souhaitez les partager avec les enfants des écoles de la commune.

Vous pourriez peut-être intervenir lors des Nouvelles Activités Périscolaires la semaine entre 16h et 17h.

Si vous êtes intéressé merci de contacter :

Patricia DOUILLET

Responsable du service Enfance Jeunesse

Par téléphone au **07.76.09.22.75** ou au **03.25.21.20.42**

Par mail : enfance.jeunesse@mery-sur-seine.fr



La vie associative

LA BOULE MÉRYCIENNE

Venez nous rejoindre !

Le boulodrome est situé chemin du stade (près de la tour hertzienne).

Il est ouvert tous les après-midi à partir de 14 h, sauf les dimanches.

- En semaine, les personnes désirant jouer aux boules sont les bienvenues sans condition particulière sauf de respecter



les règles de bienséance, les joueurs présents et les lieux.

- Pour les concours d'hiver (sur la base de 30 concours, uniquement les samedis après-midi de fin septembre à début mai), la participation n'est accordée qu'aux adhérents à

jour de leur cotisation (12 euros). Ces concours sont clôturés par un classement avec remise de lots.

Pour les concours des autres samedis de l'année, l'inscription à ces concours ne nécessite pas le paiement de la cotisation de 12 euros.

Ils sont ouverts à tous, chaque joueur devant acquitter le prix de l'inscription de 1 euro à chaque partie à laquelle il souhaite participer, ces mises étant redistribuées aux vainqueurs à la fin de chaque partie.

Le club saison 2015/2016 : 36 adhérents - 7 sympathisants

Le conseil d'administration se compose d'un président, un secrétaire, un trésorier et trois membres.

Pour tout renseignement complémentaire, les sociétaires sont présents tous les après-midi de la semaine à partir de 14 h.

SOCIÉTÉ MUSICALE

La Société musicale, bien qu'âgée de 152 ans est très active à Méry-sur-Seine.

L'année 2015 l'a vue dans les rues pour le carnaval de l'association familiale, pour les cérémonies du 8 mai, du 25 août et du 11 novembre.

Elle a assuré la retraite aux flambeaux le 13 juillet pour la commune et l'inauguration et l'animation de la foire commerciale le 11 octobre.

Entre temps, elle a donné un concert au printemps salle polyvalente, un grand concert à l'église pour la Fête de la musique

fin juin et vient de terminer l'année avec un concert pour le Téléthon et l'animation du marché de Noël du Comité de foire le 20 décembre.

La société musicale vous présente ses meilleurs voeux pour 2016.



COMITÉ DE FOIRE

Au bonheur des grands ! ... et des petits !

Le dimanche 20 décembre 2015, à la salle polyvalente, l'équipe du Comité de foire de Méry-sur-Seine a organisé son premier marché de Noël.

Sous les odeurs épicées du traditionnel vin chaud et sucrées de la nougatine, c'est dans une ambiance chaleureuse des chants de Noël joués par la société musicale de Méry-sur-Seine que les grands ont pu découvrir les décorations de Noël, des idées cadeaux, les

produits du terroir et les fabrications artisanales proposés par les exposants.

Sous les yeux émerveillés des petits, le Père Noël a fait la surprise de venir faire la distribution de friandises.



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

de Méry-sur-seine vous informe

Pour tous dommages causés par des prédateurs dans les basses cours des Méryciens "dégâts sur les volailles", la société de chasse met à disposition les deux gardes et piégers assermentés

M. François Guillemot et M. Bertrand Hugot.

Ceux-ci sont habilités pour mettre en place gages et pièges à lacets avec documents à remplir, demande de piégeage et une déclaration de dommages dus aux prédateurs.

Pour nous joindre voici le numéro de téléphone de M. Dominique Hugot, Président de la société de chasse

06.34.68.55.48

AVENIR ÉCHECS

Vous avez dit Echecs ?

C'est un jeu tactique où la courtoisie et le fair-play demeurent les maîtres mots.

Avenir Echecs vous invite



Tous les samedis, hors vacances scolaires
Salle Rose-Médiathèque de Méry
17h à 19h

Ses origines : Ce jeu de société est vieux de quelques millénaires. Introduit dans le sud de l'Europe dès le X^e siècle par les Arabes, on ignore où il fut inventé et par qui.

Les règles : Les échecs opposent deux joueurs de part et d'autre d'un plateau appelé échiquier composé de soixante-quatre cases en alternance, noires et blanches.

Les joueurs jouent à tour de rôle, déplaçant l'une de leurs seize pièces claires pour le camp des blancs, sombres pour le camp des noirs.

En début de partie, chaque joueur possède un roi, une dame, deux tours, deux fous, deux cavaliers et huit pions. La

finalité du jeu : infliger à son adversaire un échec et mat.

Dans ce cas, le roi d'un joueur est en prise sans qu'il puisse y remédier.

Les échecs, sur Méry ?

Tous les samedis, de 17h à 19h et le club est ouvert à tous.

Des tournois.

Nous en avons organisé un en 2015. Un autre est prévu cette année, sur Méry. Ce tournoi est homologué par la Fédération française d'échecs.

Pour nous contacter

bp.cfa.pharmacie.troyes@orange.fr

Pierre Benoit
03 25 43 12 11

Nos soutiens locaux :

Eco Marché et Merry Saïgon

DSP de Méry et environs

Découverte e et sauvegarde du patrimoine

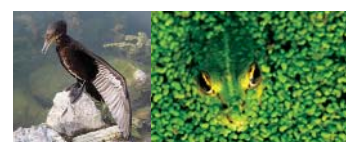
Entre Seine et canal

La variété des paysages de la vallée de la Seine et leur rôle, connaissez-vous ?

Dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides début février, la DSP de Méry et environs, vous propose une sortie découverte de ces zones le samedi 30 janvier. RDV devant la mairie, départ 9h30, retour vers 12h.

Niveau rando moyen.

Bottes recommandées.





L'agenda

Janvier

16 - Loto de

La société musicale

24 - Assemblée générale de l'UNCAFN

30 - Sortie découverte avec la DSP de Méry et environs

Découverte e et sauvegarde du patrimoine

31 - Concert d'hiver de la Société musicale

Février

6 - Concours de belote de l'UNCAFN

12 - Assemblée générale de l'AAPPMA

19 - Assemblée générale du Comité des fêtes

27 - Dîner spectacle Cabaret du Comité de foire

Mars

5 - Repas des Anciens

19 - Lâcher de truites de l'AAPPMA

Avril

9 - Soirée Paëlla du

Comité des fêtes

16 - Lâcher de truites de

l'AAPPMA

30 - Loto de printemps du Comité des fêtes

Mai

14 - Lâcher de truites de l'AAPPMA

15 - Vide greniers du

Comité des fêtes

Juin

5 - Fête de la pêche de l'AAPPMA

Juillet

13 - Feu d'artifice

Les permanences

ADMR

Permanence tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Mme Brigitte Lesage tient la permanence du SSIAD tous les mardis.

Espace socio-culturel
Tél. : 03.25.24.02.95

Assistante sociale

Mme Latouche

Espace socio-culturel
Tous les mardis matin sur RDV

03.25.37.04.77

Conciliateur

M. Baumann

1 mercredi matin sur 2 de 9 h 30 à 11 h 30 à la mairie sur rendez-vous au 03.25.21.20.42

Informations et orientations juridiques

Juristes du CDAD 10 sur RDV au 03.25.21.20.42

Les mardis 12 janvier, 9 février, 8 mars, 19 avril,

10 mai, 14 juin et 12 juillet

Maison de la justice et du droit

9, rue de l'Union à Romilly-sur-Seine
03.25.21.67.67

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermé pendant le mois d'août

Mission locale

Entretiens prévus à la mairie les mardis 5 et 19 janvier les mardis 9 et 23 février les mardis 8 et 16 mars

03.25.24.11.86

03.25.21.20.42

Médiathèque

Mardi de 16 h à 18 h
Mercredi de 14 h à 18 h
Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30
Samedi de 10 h à 12 h
Espace socio-culturel

Cours d'informatique

Tous les lundis de 9 h à 11 h
Médiathèque
Espace socio-culturel

Nos aînés de la maison de retraite

L'année 2015 a été riche de rebondissements pour la Résidence Delatour

Des manifestations, de belles rencontres, des sorties, des changements...

Depuis le 14 septembre 2015, madame Marie-Christine Ogez dirige l'Etablissement qui accueille 72 résidents et compte près d'une cinquantaine de professionnels.

Le personnel accompagne les résidents au quotidien en collaboration avec les médecins

Ces échanges ont été très riches pour petits et grands.

Le repas des familles sur le thème des années 80 a remporté un véritable succès...

Des repas à thème se sont déroulés, avec des spectacles pendant lesquels ont été fêtés les natifs de chaque mois.

Autant d'animations, qui font penser que derrière



traitants ; une psychologue assure le suivi des résidents.

L'animation est l'un des points forts de la Résidence.

De très nombreuses sorties ont eu lieu en 2015 : Nigloland, cirque Gruss, spectacle médiéval à Provins, championnats divers, etc.

Des rencontres intergénérationnelles ont été organisées avec l'association Méry Nouvelle Génération, le lycée des Cordeliers, l'école de Pouan-les-Vallées.

L'Etablissement se cache un véritable lieu de vie.

A ce titre, la Résidence recherche des bénévoles pour venir prêter mains fortes aux différentes manifestations proposées.

Pour l'heure, la direction, les résidents et l'ensemble des professionnels et bénévoles de la Résidence Delatour vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2016 !

Vie citoyenne

Recensement de la population 2016

L'insee lance une campagne de recensement sur la commune du 21 janvier au 20 février 2016.

Mesdames Astrid Pulby, Marielle Thominot et Isabelle Pays.

Chacune d'entre elles assurera le recensement sur un secteur clairement défini.

Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.



Le recensement est désormais possible en ligne

www.le-recensement-et-moi.fr



Nécrologie



Monsieur Jean Colas, Maire honoraire est décédé le 6 décembre à l'âge de 96 ans

Né le 21 août 1919, rue Delaitre à Méry-sur-Seine, il a été durant 42 années de sa vie au service des Méryciens de 1947 à 1989 en tant que conseiller puis Maire adjoint de M. Jean Monnet et élu Maire de 1984 à 1989.

Jean Colas fut à l'origine de la création de l'Union des Jeunesses Méryciennes dit UJM en 1945 et élu président en 1961, il reçoit la médaille de la jeunesse et des sports en 1978, la même année, il reçoit la médaille d'argent départementale et communale, en 1989 il reçoit la médaille de vermeil. Il a participé à de nombreuses réalisations (stade, salle des fêtes, tout à l'égout, station d'épuration, traitement des eaux, ancienne gendarmerie, lotissement nouveau Méry, collège, gymnase, achats de terrains, écoles, atelier communal, cours de tennis).

En plus de cette carrière au sein de plusieurs conseils municipaux, il reprend l'entreprise familiale de maçonnerie après la guerre, il est à l'initiative de son expansion, il embauche de jeunes apprentis auxquels il transmet ses valeurs et références dans un climat de "Bon père de famille", Jean Colas aimait partager ses connaissances. Il s'est marié le 1^{er} octobre 1946 avec mademoiselle Luce Birost, native de Clesles, décédée en 2011, 5 enfants sont nés de cette union : Guy, Françoise, Martine, Christian et Sophie. Tous sont installés dans la région proche de Méry. Jean Colas a vécu toute sa vie dans la même rue.

Un parcours exemplaire ou l'intérêt général des Méryciens et le bien de tous étaient sa ligne de conduite

Au delà de perdre un homme dévoué, c'était aussi l'un des serveurs de notre communauté que nous perdons car l'une des qualités de Jean Colas était son dévouement au Méryciens, sa formidable intégrité qui lui a permis de gagner le respect et la crédibilité aux yeux de tous.

Directeur de publication :
Stéphanie Besnard
Tiré à 700 exemplaires
Dépôt légal à parution
Mairie de Méry-sur-Seine
Tél. : 03 25 21 20 42
Fax : 03 25 21 13 19
mairie.mery-sur-seine@wanadoo.fr
Impression : Lemaire & Thiebaut Imprimeurs

Fleurissement

Nouvelles récompenses pour la commune

Lors des remises des prix, de l'office de tourisme du Nogentais et de la vallée de la Seine, ainsi que récemment du Conseil départemental, notre commune s'est vu récompensée pour les efforts en faveur de l'environnement et notamment du fleurissement.



Le camping a été remarqué par l'attribution d'une 7^e place départementale pour les établissements touristiques, ainsi que la maison de retraite Clotilde Delatour, par une 6^{ème} place départementale.

Notre cité sera candidate en 2016 pour l'obtention de la 3^e fleur nationale.

De nouvelles plantations d'Iris sont prévues pour mettre en valeur les abords de l'écluse.

Ces récompenses viennent encourager l'équipe municipale et le personnel communal qui œuvrent pour l'amélioration du cadre de vie des Méryciens et des touristes français et étrangers qui transitent par notre commune où y séjournent.

Concours départemental des maisons fleuries des particuliers
Inscriptions et renseignements au secrétariat de mairie
Date limite d'inscription le vendredi 10 juin 2015



Petit historique Mérygien



Comparons à l'année 1863

La population était voisine de l'actuelle : 1419 habitants, 200 ruches à l'époque.

Actuellement, on en décompte à peine une vingtaine.

Dans notre inventaire de 1863, n'oublions pas 35 laboureurs, 121 chevaux, 2 ânes, 150 vaches, 450 moutons et 50 porcs.

Que reste-t-il de tout cela?

Ne parlons pas de la vigne qui a disparu.

Ajoutons à cela 164 métiers à tisser le coton.

A l'opposé, les cygnes étaient fort rares.

En ces temps pas si reculés que cela, pas d'eau courante.

Cela explique nos 26 morts du choléra, en 1859...

Les rendements agricoles ont explosé. 12 quintaux 50 par hectare, en blé d'hiver.

Les rendements actuels dépassent souvent les 85 quintaux pour une même surface.

Malgré ces faibles rendements d'alors, la commune avait un moulin à eau, entre Seine et église.

Après un incendie, il fut transformé en forge, avant de tomber en ruine.

En 1985, un belge éclairé acheta les murs pour les remonter chez lui dans son plat pays.

Le canal de dérivation de la Seine qui alimentait le moulin vit ses vannages se dégrader au fil des années.

Pierre Benoit

Pour en savoir plus :

"Recherches sur le canton de Méry", par Louis Hariot (mon prédécesseur pharmacien), société académique de l'Aube, 1863